JOURNAUX

DU

CONSEIL LÉGISLATIF.

Parlement as-semblé.

TENDREDI, le vingtième jour de mars, dans la neuvième année du Règne de notre Souveraine Dame Victoria, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la Foi, étant la seconde Session du second Parlement Provincial, tel que continué par diverses prorogations jusqu'à ce jour.

Les Membres présents dans l'édifice préparé pour recevoir la Législature Provinciale, dans la Cité de Montréal, ont été:-

L'Honorable René E. Caron, Orateur.

Les Honorables Messieurs

 $m{P}$ eter $m{M}$ ' $m{G}$ ill. William Morris, Alexander Fraser, Barthélemy Joliette, John Hamilton, Francois P. Bruneau, Adam Ferrie, Paul H. Knoulton, Thomas M'Kay, Gabriel Roy, Philip H. Moore, Amable Dionne, Joseph Dionne, Pierre Boucher de Boucherville, James Morris, John Neilson.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise.

Par Son Ex-cellence l'Administrateur du Gouverne-

Son Excellence le Lieutenant Général le très honorable Charles Murray, Comte Cathcart, de Cathcart, dans le comté de Renfrew, Chevalier Commandeur du très honorable ordre militaire du Bain, Administrateur du Gouvernement de la province du Canada, et Commandant des Forces dans l'Amérique Britannique du Nord, étant assis dans le fauteuil sur le trône, l'Orateur a arme de la défense publique. ordonné au gentilhomme huissier de la verge noire d'informer l'Assemblée Législative " qu'il | et le patriotisme de toutes les classes de sujets " est du plaisir de son Excellence qu'elle se

" rende immédiatement auprès d'elle dans cette Chambre."

Laquelle étant venue avec son Orateur, il Discours d'oua plu à Son Excellence d'ouvrir la session par un discours gracieux aux deux Chambres.

Honorables Messieurs du Conseil Législatif, et Messieurs de l'Assemblée Législative :

Le départ regrettable du ci-devant Gouverneur-Général m'a nécessairement imposé le devoir d'ouvrir cette session du Parlement, comme Administrateur du Gouvernement. En même temps, il est de mon devoir de vous annoncer qu'il a gracieusement plu à la Reine de me désigner pour être, d'une manière permanente, le représentant futur de Sa Majesté en cette province.

Tout en vous annonçant que je suis devenu le successeur de Lord Metcalfe, vous vous joindrez à moi, j'en suis convaincu, pour exprimer de sincères regrets sur la cause pénible qui a forcé ce personnage distingué à abandonner un poste dont il a rempli les devoirs avec un zèle et une habileté qui lui ont valu, en toute occasion, la haute approbation de Sa Souveraine, ainsi que le respect et la reconnaissance du peuple au gouvernement duquel il a présidé, comme son représentant.

Les diverses adresses à la Reine, adoptées pendant la dernière session de la Législature, ont été mises au pied du trône. Ce sera pour moi un devoir bien agréable que de vous faire part des gracieuses réponses de Sa Majesté.

Dans toutes les circonstances, j'aurais appelé de bonne heure votre attention sur l'état de la loi de milice; mais l'incertitude de l'issue des négociations qui sont, depuis quelque temps, pendantes entre le Gouvernement Impé rial et celui des Etats-Unis d'Amérique, m'impose le devoir impérieux de soumettre à votre considération, d'une manière encore plus pressante, la nécessité de réorganiser cette

J'ai la plus ferme confiance que la loyauté

